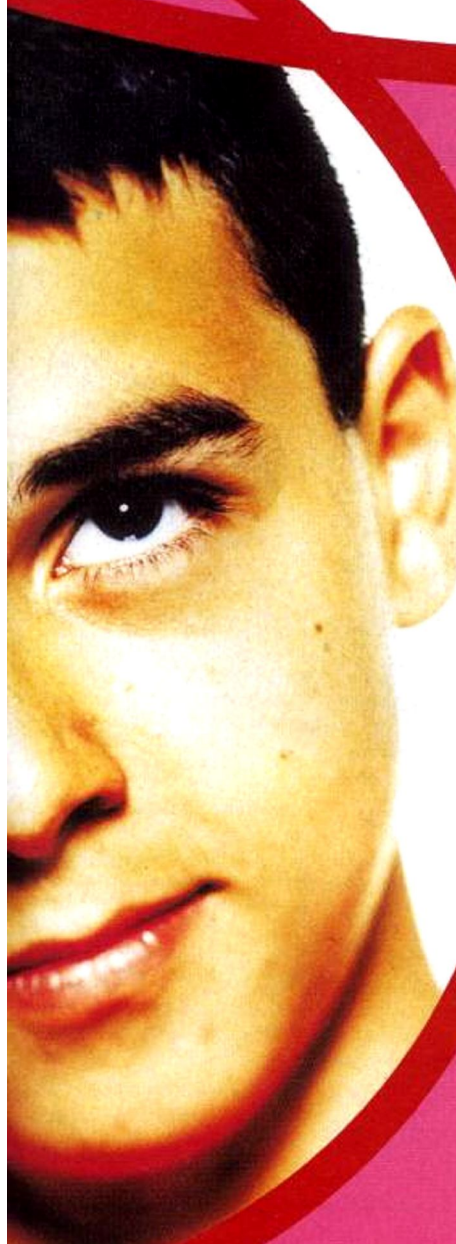


Pour que mes démarches ne
soient pas un handicap de plus !



Le Conseil général
d'Ille-et-Vilaine a ouvert la
**Maison départementale
des personnes handicapées.**

La MDPH, c'est un lieu ressource d'accueil et
d'accompagnement des personnes handicapées.

La MDPH, c'est une équipe de professionnels qui :

- vous informe sur les aides
- évalue avec vous vos besoins
- vous accompagne dans vos démarches et vos projets
- assure le suivi de vos prestations

La MDPH, c'est aussi des relais près de chez vous,
dans les 7 CLIC du département.

Pour la contacter, un seul numéro de téléphone :

0 810 01 19 19*

* numéro azur (prix d'une communication locale à partir d'un poste fixe).

Pour en savoir plus :

www.mdph35.fr

19b, rue de Châtillon
(gare SNCF, parvis sud)

Ille-et-Vilaine, la vie à taille humaine

Sans commentaires.....